

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bâtiment et Travaux Publics

Fortes inquiétudes sur l'activité du secteur

Si l'image que renvoie actuellement le secteur est plutôt bonne avec de nombreux travaux dans les rues et de nombreuses grues dans le paysage, la situation des entreprises du secteur n'est pas si favorable qu'on peut l'imaginer.

Des inquiétudes fortes sur le marché du logement

Sur le secteur du logement qui porte la conjoncture du Bâtiment, le marché métropolitain a été le premier à freiner avec un décrochage de la commercialisation des logements neufs (-40% en trois ans). Une baisse qui tient à la politique conduite sur le plan national par le gouvernement en matière de logement* et qui, additionnée à des facteurs locaux comme la baisse du nombre de permis de construire et l'allongement de la procédure d'adoption du PLU-H, s'aggrave sur les derniers mois.

Le plus fort recul concerne les investisseurs tandis que les acquéreurs utilisateurs restent stables alors que les conditions sont réunies pour garantir un marché en forme : taux historiquement bas, besoins des ménages en logement...

Outre le rabet du Prêt à Taux Zéro (PTZ) et la suppression de l'APL Accession, le resserrement des zones d'urbanisation du PLU a créé une forte inflation du foncier. Cela réduit les possibilités de programmes de construction. De plus, l'attentisme des maires qui n'accordent que très peu de permis de construire sur la fin de leurs mandatures renforce l'inquiétude chez les promoteurs, accentue la faiblesse du stock et le manque de renouvellement de l'offre à la vente. Une problématique durable (2 à 3 ans minimum) à laquelle une des solutions pourrait venir d'une nouvelle réflexion concernant la gestion des aires urbaines, en partenariat avec les acteurs locaux.

Des coûts qui augmentent plus vite que les reconstructions de marges

Autre paramètre inquiétant pour les entreprises, les coûts (de production et de revient) augmentent plus vite que les reconstructions de marges des entreprises.

Des entreprises qui sortent d'années de crise et qui n'ont plus de réserves, pour un grand nombre d'entre elles. Sachant que pour réaliser les chantiers, les besoins en fond de roulement ont augmenté, les tensions sur les trésoreries deviennent ingérables.

Des trésoreries déjà mises à mal par l'impact du millefeuille de normes, certifications, du BIM, les impositions architecturales, notamment dans les ZAC, générant des mises en œuvre de plus en plus complexes pour les entreprises, les hausses des matériaux et des prix des fournisseurs, de l'énergie, l'augmentation mécanique de la masse salariale des entreprises...

Peu de perspectives en Travaux Publics après la fin de la mandature

Pour les Travaux Publics qui dépendent pour une part importante de la commande publique locale, l'activité a connu une augmentation significative, mais seulement très récemment en raison des réductions d'investissements consécutives notamment à la réforme territoriale et plus localement à la métropolisation. Les perspectives dans ce domaine n'apparaissent pas devoir prendre le relais après la fin de la mandature actuelle.

Momentanément, la réalisation de la Programmation pluriannuelle d'investissement de la Métropole de Lyon et l'investissement de la fin de mandat des collectivités locales permettent d'avoir des perspectives favorables mais jusqu'en 2020-2021 seulement. D'ores et déjà, des interrogations se font jour pour les années suivantes.

L'intention du gouvernement de mettre fin au taux réduit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TIPCE) appliqué au Gazole non routier (GNR), notamment pour les entreprises du BTP, représente une nouvelle augmentation des coûts (de l'ordre de 500 millions d'euros). Elle n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les acteurs économiques concernés et n'aurait aucun caractère progressif. Il est pourtant de principe pour une bonne politique locale de donner de la prévisibilité et de la visibilité aux entreprises qui créent de la richesse et de l'emploi sur le territoire.

Des tensions sur l'appareil de production

Préoccupation partagée par tous les entrepreneurs du BTP, l'accroissement de leur outil de production et le renouvellement de leurs effectifs : faute de visibilité au-delà de 2020 et de confiance en l'avenir, les chefs d'entreprise du BTP peuvent avoir à recourir à la sous-traitance ou à l'intérim, même s'il ne s'agit que de solutions temporaires.

La situation devient actuellement problématique et génère des tensions, des débauchages, de la concurrence entre les métiers et les branches professionnelles, des déficits chroniques pour certains métiers, le recours au détachement...

Et maintenant l'explosion et la concurrence de la microentreprise, forme de concurrence déloyale, entraînent un impact croissant sur l'activité des entreprises.

*Fin de la baisse des taux, réduction des aides gouvernementales, progression des coûts...

CONTACTS PRESSE

Sophie STRADIOTTO
06 83 90 21 24 // sstradiotto@btprhone.fr

Nathalie CAYUELA
06 10 29 84 79 // nathalie.cayuela@icloud.com